

Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts

In: Langages, 15e année, n°61, 1981. pp. 63-74.

Citer ce document / Cite this document :

Kremnitz Georg. Du « bilinguisme » au « conflit linguistique ». Cheminement de termes et de concepts. In: Langages, 15e année, n°61, 1981. pp. 63-74.

doi : 10.3406/lge.1981.1868

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lge_0458-726X_1981_num_15_61_1868

DU « BILINGUISME » AU « CONFLIT LINGUISTIQUE » CHEMINEMENT DE TERMES ET DE CONCEPTS

1.1. Pendant très longtemps, le fait que des locuteurs utilisent plus d'une langue a été considéré par les linguistes comme un fait essentiellement individuel, concernant surtout ce qu'on appelle aujourd'hui la psycholinguistique. Les études de bilinguisme ont, par conséquent, surtout essayé d'observer des cas isolés ; elles cherchaient à savoir par exemple comment l'acquisition de deux langues se faisait chez l'enfant. Les linguistes ne se sont que très peu préoccupés des phénomènes sociaux liés à l'apparition des bilinguismes en société. Cette réticence à prendre en compte le côté social s'explique peut-être par le fait que le terrain était déjà occupé par d'autres disciplines, mais surtout il s'agissait d'enjeux politiques qui souvent se manifestaient avec une grande virulence. Il suffit de penser aux phénomènes d'émancipation culturelle et politique de nombreuses communautés, en Europe et ailleurs, qui se sont produits pendant le siècle dernier et le nôtre : là, dans la lutte politique, le facteur constitué par la langue, l'appartenance à une communauté linguistique, jouait un grand rôle, d'autant plus que, pour pouvoir se définir, un grand nombre de ces groupes avaient adopté la définition « allemande », celle de FICHTE essentiellement, de l'appartenance à une communauté. Selon elle, ce sont des critères « objectifs » comme la situation linguistique et culturelle (voire raciale, dans une tradition dégénérée de cette pensée), qui doivent déterminer l'appartenance politique, face à la définition « française » selon laquelle la volonté, la décision du sujet (ou du groupe) doit, du moins théoriquement, déterminer son intégration dans un État. Il est évident que la première des théories est souvent revendiquée par des mouvements d'émancipation, tandis que la seconde est plutôt mise au service des États existants. Il est inutile de dire que toutes les deux ont été détournées et falsifiées lors des luttes réelles puisqu'elles ne devaient fournir que des arguments qu'on avait (et qu'on a toujours) tendance à abandonner dès qu'ils devenaient gênants. Il n'en reste pas moins pour notre propos que dans les milieux impliqués dans ces contradictions on prenait en compte le fait du bilinguisme à l'échelle sociale, le plus souvent dans le but de le faire disparaître dans un sens ou dans l'autre. Il serait certainement utile de dresser l'inventaire de ces luttes et des écrits qu'elles ont provoqués.

D'autre part, nous trouvons des travaux tout à fait remarquables et d'une surprenante actualité chez des membres du mouvement ouvrier comme Otto BAUER ou d'autres. Nous savons que l'articulation entre appartenance de classe et appartenance linguistique (« nationalitaire ») a été un des problèmes les plus difficiles pour la Seconde Internationale, qu'il a été en grande partie à l'origine de son éclatement en 1914, mais qu'il n'a toujours pas trouvé de solution et qu'il se ravive depuis les débuts de l'émancipation politique des anciennes colonies.

Les linguistes ignorent à peu près cette tradition, alors qu'ils auraient tout intérêt à se l'approprier pour retrouver à la fois des précurseurs et en même temps les bases

sociales réelles du problème, mais aussi pour voir que, sous certains aspects tout au moins, ces précurseurs sont toujours actuels.

Une autre branche des sciences humaines, la pédagogie, a commencé assez tôt à prendre en charge, ici et là, les problèmes sociaux du bilinguisme dans certains pays où ils se posaient (Alexandre GALÍ en Catalogne, Antonin PERBOSC en Occitanie, Yann SOHIER en Bretagne, etc.).

Tout cela peut expliquer en partie l'étonnant silence de la plupart des linguistes sur ces problèmes et leur intérêt exclusif pour les études de bilinguisme individuel. D'autre part, ceux qui en ont parlé ont eu une *réception* très faible. Il doit y avoir des explications idéologiques à ce comportement qu'il faudra bien un jour essayer de mettre au clair ; ce serait beaucoup trop long ici.

1.2. Une première étape, sans doute décisive pour dépasser cette limitation, a été franchie avec le livre toujours important d'Uriel WEINREICH, *Languages in contact*, New York, 1953. WEINREICH, en effet, dépasse le niveau strictement individuel et prend en considération les changements que les *langues* mises en contact subissent : il prend comme base de ses investigations des situations où le bilinguisme n'est plus un fait isolé, mais celui de groupes plus importants. WEINREICH reste essentiellement dans le domaine de l'observation linguistique des phénomènes, mais il ouvre la porte vers une prise en considération du côté social, à laquelle il consacre tout un chapitre.

C'est de cette base que part la différenciation, proposée par A. M. BADIA i MARGARIT, 1964, entre bilinguisme naturel (*natural bilingualism, bilingüisme natural*) et bilinguisme ambiental (*environmental bilingualism, bilingüisme ambiental*), ou encore celle de V. VILDOMEC entre le bi- ou multilinguisme de certains individus et celui de groupes entiers de population (VILDOMEC, 1963). On pourrait bien parler, pour réunir ces deux efforts de conceptualisation, de bilinguismes *individuel* et *social* (WEINREICH, 1953 ; KREMNITZ, 1974). Les deux auteurs cités observent encore les *interférences* que les systèmes linguistiques en contact provoquent et subissent mutuellement.

Il est peut-être utile de rappeler qu'en dehors des cercles de linguistes spécialisés, le terme de « bilinguisme » fait fortune, car il permet les utilisations les plus diverses. Ainsi, dans les milieux « éclairés » de l'État franquiste espagnol, on a pu parler de bilinguisme au sujet de la situation catalane ou basque tout en attribuant aux langues en contact des *fonctions* diverses (MARÍAS, 1966) et, par conséquent, une valeur et un prestige différents. Les mêmes procédés se retrouvent dans tous les États où une langue est langue de l'État, mais où existent en même temps des groupes linguistiques minoritaires. Pour les auteurs de ces concepts, il s'agit toujours de bilinguismes *asymétriques*.

1.3. Cette ambiguïté a été levée par l'article classique de Ch. A. FERGUSON (1959) qui propose le terme de *diglossie* pour la différenciation linguistique interne de certaines sociétés, sous condition que cette différenciation aille de pair avec une différenciation des *fonctions* des différentes formes linguistiques dans la société concernée. FERGUSON, dans son article, limite la diglossie à des sociétés où deux formes linguistiques génétiquement parentes sont en usage. Il considère la diglossie comme une situation relativement stable, *tant que* les conditions sociales et politiques de la société ne changent pas. La restriction est de taille et tend à invalider une partie du concept. Plus tard, J. A. FISHMAN a élargi le concept de diglossie en prenant en compte toute société où deux formes linguistiques sont en usage et remplissent des fonctions différentes, qu'elles soient apparentées ou non. FISHMAN a également formulé de façon catégorique la distinction entre bilinguisme (= fait individuel qui relève de la psycholinguistique) et diglossie (= fait social qui rentre dans le domaine

de la sociolinguistique) ; il a proposé un schéma pour pouvoir prendre en considération toutes les sociétés selon ces deux critères (combinaison des deux critères, absence de l'un d'entre eux ou des deux), en partant du fait que dans toute société de quelque étendue se trouvent des faits de diglossie (FISHMAN, 1965, 1967).

Cependant, même avec les généralisations fishmanniennes, le concept de diglossie restait peu satisfaisant sur plusieurs points. La quadripartition des situations proposée restait beaucoup trop schématique ; à la limite, elle n'était guère applicable en pratique, étant donné qu'elle ne prenait pas en considération des situations plus complexes, voire contradictoires, à l'intérieur d'une société. En prenant comme point de départ uniquement la société (mais laquelle ?), elle négligeait l'autre issue du tableau qu'est le locuteur individuel ; or, la situation peut se présenter tout à fait différemment de son côté. De plus, le concept ainsi formulé laisse de côté l'aspect conflictuel de toute société : le refus de prendre en compte les changements sociaux, donc l'histoire, empêchait de voir que la diglossie n'évolue pas dans un espace vide mais dans une société concrète et que les termes de la diglossie changent si les termes des rapports sociaux changent. En parlant uniquement de *fonctions* différentes qu'assumeriaient les variétés linguistiques, on laissait dans l'ombre que ces fonctions étaient dotées d'un *prestige* différent et que, par conséquent, la maîtrise de certaines formes linguistiques pouvait conférer à l'individu (ou au groupe) un *prestige* supérieur qui, à la longue, pouvait influencer le *statut* social. Dans le sens opposé, il est clair que les groupes socialement déterminants sont en même temps les groupes linguistiquement déterminants : on a ainsi commencé à parler de *langue dominante* et de *langue dominée*.

On l'aperçoit d'emblée : en quittant la terminologie purement descriptive et statique de la sociolinguistique nord-américaine, en assumant les tensions internes qui se cachent derrière les mots, l'analyse devient à la fois plus profonde et plus engagée. Cette redéfinition du concept s'est opérée en plusieurs endroits, essentiellement dans le cadre de groupes qui luttent de façon plus ou moins ouverte pour leur émancipation sociale, politique (et linguistique) : c'est-à-dire dans certains milieux du tiers monde, mais également chez quelques minorités linguistiques en Europe.

2. Dans les Pays catalans, on a proposé à partir des réinterprétations du concept de diglossie celui de *conflit linguistique*, afin de prendre mieux en compte toutes les composantes du problème. Le terme apparaît dans ce sens pour la première fois dans un travail en français de Ll. V. ARACIL, *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy, 1965, pour être repris quelques années plus tard par R. Ll. NINYOLES dans son livre devenu classique *Conflict lingüistic valencià*, Valencia, 1969. ARACIL a reformulé quelques principes dans un article célèbre, *Un dilema valencià* (1966).

Bien sûr, le terme de « conflit linguistique » n'était pas inconnu à l'époque. Au moins deux livres parus dans ces années l'utilisent sans cependant bâtir une conceptualisation précise là-dessus : TERRACINI, 1957, et HAUGEN, 1966. Une étude approfondie permettrait peut-être de trouver d'autres exemples.

2.1. D'après les auteurs catalans, le conflit linguistique est le phénomène le plus complexe qui englobe entre autres celui de la diglossie. Il a été décrit récemment, dans le cadre des travaux du *Congrès de cultura catalana* (1975-77) de façon suivante (nous traduisons) :

« Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différencierées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination

vont de celles qui sont clairement répressives (telles que l'État espagnol les a pratiquées sous le franquisme) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les États français et italien).

Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente. Ainsi, dans une société préindustrielle, avec une situation stabilisée de diglossie, le conflit linguistique est habituellement latent (comme il l'était au Pays valencien il y a vingt ans ou en Roussillon il y a encore moins longtemps). Mais dans une société industrialisée, dans laquelle l'idéologie diglossique se voit avant tout alimentée par les classes et les secteurs sociaux qui en empêchent le développement socioéconomique et culturel, le conflit se montre d'habitude sous sa forme aiguë. » (Congrès de cultura catalana, 1978, vol. I, 13.)

La relation entre situation de la société et situation linguistique est clairement marquée dans cette définition ; il convient cependant d'insister sur le fait que, selon elle, la situation linguistique est en très grande mesure fonction de la situation sociale, en d'autres termes que les covariations observables entre les deux tiennent leur origine et leur explication en général dans le fait social. La formule « deux langues clairement différencierées » semble en retrait sur la généralisation de FISHMAN (1967), car elle tendrait à exclure du concept des cas comme la Grèce, où la situation entre les deux formes du grec moderne (*katharevousa* et *démotique*) peut bien être caractérisée comme conflictuelle.

En d'autres termes : le concept de conflit linguistique serait applicable chaque fois que deux groupes linguistiquement différenciés cohabitent dans une même organisation étatique, dès que l'une des deux a sur l'autre un avantage, en droit ou en fait. Il s'ensuit que très peu d'États actuels échappent à cette situation (peut-être aucun), ne serait-ce que sur une partie de leur territoire, d'autant plus que des situations stables juridiquement peuvent devenir instables socialement à cause de changements apparemment mineurs.

Pendant très longtemps, le faible degré d'organisation de tous les États, le domaine relativement grand laissé aux communautés locales et le faible degré de participation de la grande masse des individus aux affaires étatiques avaient pu masquer de telles situations : ainsi, le remplacement du celtique par le latin dans les provinces de la Gaule s'est effectué sur une durée de plusieurs siècles, presque insensiblement pour les sujets parlants, malgré une extermination partielle de la population autochtone. C'est seulement l'organisation de plus en plus efficace des États qui rend le fait de dominance linguistique plus visible et qui réveille en même temps les forces de l'opposition. C'est-à-dire qu'une diglossie (ou multiglossie) relativement stable, où chacune des langues avait sa fonction (mais en même temps sa place), commence à bouger dans deux directions possibles : vers l'élimination de l'une des deux langues dans la société donnée.

Les sociolinguistes catalans parlent ou de *normalisation* (cela veut dire que la langue dominée peut s'émanciper entièrement et faire disparaître la langue jadis dominante) ou de *substitution* (cela veut dire que la langue dominante fait disparaître la langue dominée) dans l'espace en question. Comme la langue dominante est en principe la langue des couches dominantes de la population, la normalisation équivaut à un changement de pouvoir à l'intérieur de la société concernée, tandis que la substitution caractérise l'acculturation de la population entière aux modèles dominants. On pourrait considérer comme cas de normalisation les succès du hongrois et du tchèque dans leurs États respectifs (face à l'allemand), tandis que le cornique et

le dalmate ont été substitués entièrement par l'anglais et le serbocroate. Il est clair que l'intérêt essentiel des sociolinguistes catalans porte sur la normalisation, étant donné qu'ils entendent leur travail non comme une recherche pure, mais en même temps comme un service rendu à la communauté catalane (cf. BADIA i MARGARIT, 1976).

La notion de *conflit* implique des contradictions entre les langues qui sont ainsi mises en contact. Quand une situation diglossique relativement stable commence à bouger, c'est, à notre avis, en général d'abord dans le sens de la substitution. Ce glissement exprime le fait que la société s'est ouverte tant soit peu vers le haut pour intégrer de nouveaux groupes dans la machine sociale au sens le plus large du terme. Ainsi, on peut observer que des progrès de l'alphabétisation vont normalement de pair avec des progrès de l'acculturation aux modèles culturels dominants. Mais ces changements, surtout quand ils deviennent sensibles, provoquent une réaction de la part des locuteurs de la langue dominée dont la situation relativement confortable à l'intérieur de la société globale serait mise en question par l'accès massif de nouveaux groupes à la langue d'État. Cette réaction peut consister dans l'élaboration d'un modèle social, politique et linguistique différent — qui peut être pour la plupart des locuteurs plus intéressant que le modèle du groupe dominant. Dans ce cas, des conflits ouverts ou larvés entre l'État et le groupe linguistique dominé naissent et peuvent, à la limite, aller jusqu'à des guerres de sécession.

2.2. Les aspects strictement linguistiques du conflit sont multiples, ils s'organisent toujours en fonction des deux directions : substitution et normalisation.

2.2.1. Dans plusieurs travaux (avant tout NINYOLES, 1969 ; BERNARDÓ, 1976), des auteurs ont essayé d'appliquer un schéma aux faits de substitution dans les Pays catalans, en montrant que la substitution « descend » l'échelle sociale, commençant dans l'entourage du pouvoir et se terminant dans les classes les plus déshéritées. Il y a dans cette tendance vers l'acculturation et l'imitation un souci d'ascension sociale des individus concernés, qui est facilitée dans ce cadre par la connaissance de la langue dominante. Même si le passage à la langue dominante ne change pas immédiatement le *statut* réel du locuteur, il peut hausser son *prestige* (*statut fictif*) et devenir un placement à long terme. De telles attitudes compensatoires se laissent observer sur beaucoup d'autres plans. Elles ont une importance particulière, car on peut supposer que les couches sociales où de tels comportements se multiplient doivent se trouver très peu « en dessous » des groupes déjà intégrés dans la société dominante : c'est seulement dans une zone sociale limitée que le prestige peut l'emporter sur le statut réel. Ces comportements peuvent donc désigner une « frontière » à l'intérieur de la société.

NINYOLES (1969) a désigné d'un terme pris à la psychologie sociale américaine ce comportement de rejet de l'identité linguistique et l'acculturation au modèle dominant : la haine de soi-même (*auto-odi*). Ce terme veut dire que le locuteur impliqué dans le conflit en nie l'existence et essaie de s'approcher de la langue dominante, des modèles de comportements culturels et sociaux qu'elle véhicule, et d'abandonner ses propres valeurs et son identité sociale. Il va sans dire qu'un tel comportement peut produire des troubles psychologiques chez le sujet. Le phénomène a été observé ailleurs sous la désignation d'*aliénation* (LAFONT, 1967). Il n'est pas l'unique réaction possible : le locuteur peut tout aussi bien se décider pour la langue dominée qui, en général, sera en même temps sa langue maternelle, mais alors il se développe en rupture avec les valeurs de la société dominante et adopte un comportement tout différent, revendiquant l'égalité pour son propre groupe linguistique.

Dans ce contexte, les auteurs ont considéré comme pratiquement non-impliqués dans le conflit les membres de la classe supérieure : pour eux, la substitution et l'acculturation sont chose faite, il n'y a donc plus aucune raison pour l'*auto-odi*. Au contraire, la langue dominée trouve souvent une fonction nouvelle comme élément de relation entre le haut et le bas de l'échelle sociale — elle peut ainsi être utilisée comme élément de stabilisation de la société. À l'autre extrémité, en bas de l'échelle sociale, les possibilités réduites de formation véritable empêchent l'acculturation et interdisent aux personnes concernées d'améliorer leur statut social. On peut même supposer que se manifeste chez elles une attitude de solidarité sociale en opposition à la langue et la société dominantes.

Tout ce que nous venons de décrire concerne essentiellement une situation non-répressive, où le choix est laissé au sujet, s'il veut ou s'il ne veut pas appartenir à la société de langue dominante. Il faut dire que cette liberté est relative, puisque l'État met tous les atouts sociaux du côté de la langue dominante et de ses locuteurs. Elle est ainsi fortement atteinte dans des sociétés où l'ensemble des enfants est scolarisé dans la langue dominante, beaucoup plus encore dans un État ouvertement autoritaire qui veut forcer ses sujets à adopter le modèle dominant et qui par là interdit et/ou punit l'emploi de la langue dominée : l'exemple de l'Espagne franquiste est éloquent (cf. *Catalunya sota el règim franquista*, 1973). Dans un tel État, l'uniformisation de la société va beaucoup plus loin, le sujet pour ne pas être molesté doit accepter à haute voix les choix étatiques. Il y a peu de pays où le terrorisme linguistique est allé aussi loin que dans l'Espagne franquiste. Par conséquent, il est compréhensible que la résistance linguistique ait rarement pris des formes aussi déterminées qu'en Espagne.

Si la substitution, à notre avis, repose essentiellement sur des motivations matérielles, à savoir la chance pour le locuteur d'améliorer sa situation personnelle (il y a des cas où l'amélioration de la situation entraîne la substitution), elle connaît également aussi un côté idéologique qui a une importance accrue dans des périodes de substitution de masse : pour changer de langue, il faut que le sujet soit convaincu de la qualité inférieure de la langue dominée. Ainsi, les déclarations sur la valeur des langues dominées vont surtout dans deux sens. D'une part, elles déclarent l'incapacité de la langue à assumer certains domaines de la communication humaine. Ce sont toujours des domaines valorisés dans la société. Si autrefois il s'agissait surtout du domaine religieux, de nos jours ce sont les domaines scientifique, administratif et politique. Et de fait, les déclarations à ce sujet sont légion ; scientifiquement, elles sont sans fondement. En même temps on affirme que ces langues sont bien aptes à exprimer l'intimité et les manifestations naturelles. On essaye de leur prescrire un terrain limité pour les y cantonner, terrain socialement sans importance — à la limite un domaine en dehors de la société — mais psychologiquement valorisé. Des affirmations annexes peuvent renforcer l'argumentation, telle l'affirmation que la langue dominée n'a pas de « grammaire écrite » ou qu'elle est trop fragmentée sur le plan géographique. Or, la non-existence d'une grammaire normative ou la scission sont en général des faits dûs à l'impossibilité des locuteurs du groupe dominé d'assurer une propagation suffisamment grande du modèle normalisé ; les tenants de la langue dominante qui avancent de tels reproches agissent manifestement de mauvaise foi. Quant à la fragmentation du domaine, elle est très souvent mise en œuvre par le pouvoir en place, qui pense ainsi assurer d'autant plus facilement son emprise sur les locuteurs de la langue dominée. Des exemples récents sont l'invention des *langues d'oc* (au pluriel) par le gouvernement français ou la propagation des langues *valencienne* et *baléare* par le gouvernement post-franquiste en Espagne (KREMNITZ, 1980a).

2.2.2. À l'opposé des tendances à la substitution se trouvent celles à la *normalisation*. Ce concept contient essentiellement deux aspects, un, linguistique, celui de la *norma-*

tivisation, l'élaboration d'une codification linguistique avec tout ce que cela sous-entend (élaboration d'une grammaire référentielle, développement de registres nouveaux, création de nomenclatures nouvelles, etc.), et un autre, social, qu'on a appelé l'*extension sociale* de l'emploi virtuel de la langue dominée dans tous les domaines où on se sert du langage. Il est évident que l'extension sociale a des buts prioritaires : ce sont aujourd'hui avant tout l'enseignement, les mass-media (presse, radio, télévision), l'emploi de la langue dans toutes les administrations et devant la justice, mais aussi sur le lieu de travail, dans la vie politique, etc. C'est uniquement si une langue peut être employée dans toutes ces situations qu'elle a vraiment une fonction communicative publique et, en même temps, toutes les chances de continuer à exister.

Il est certain que les deux axes de la normalisation que nous venons d'esquisser (pour plus de détails, cf. VALLVERDÚ, 1973, 1977, 1979a) ne sont que des conséquences d'attitudes générales et profondes. La conscience linguistique collective ne conditionne pas seulement la normativisation (il faut que des personnes utilisent leur temps pour écrire une grammaire prescriptive), mais surtout son adoption par le locuteur, voire la mobilisation possible de strates importantes de la population sur des revendications linguistiques. La question se pose de savoir quels peuvent être les facteurs qui créent une telle conscience. Les réponses sont hésitantes et malaisées, faussées souvent par des partis pris idéologiques. On pourra cependant, sans doute, avancer que le soubassement d'une forte conscience linguistique est un degré élevé d'organisation sociale à l'intérieur du groupe linguistique dominé, voire une ébauche de société différente. Une telle situation a comme point de départ le fait qu'à l'intérieur d'une large fraction du groupe dominé la communauté linguistique et culturelle soit ressentie comme plus importante que les contradictions sociales internes. Un tel comportement peut, à notre avis, trouver son origine dans plusieurs situations : soit que l'ensemble du groupe se sente menacé, ou par une immigration accrue, ou par des poursuites de l'Etat, soit qu'il veuille préserver une situation (relativement) plus confortable à l'intérieur de l'Etat, économiquement et/ou socialement. En d'autres termes : il faut que les intérêts communs des différentes classes sociales du camp de la langue dominée soient plus grands que ceux de la bourgeoisie et de l'intelligentsia qui tend à rejoindre le camp de la langue dominante. Cette communauté d'intérêts n'est pas nécessairement stable, si bien que dans une phase ultérieure des tensions internes très fortes peuvent naître qui, à la limite, peuvent remettre en question une normalisation déjà acquise. L'histoire de l'Europe centrale et orientale entre les deux guerres pourrait fournir des exemples intéressants à cette hypothèse.

D'autre part, la communauté d'intérêts matériels ne suffit pas pour créer un degré de conscience suffisant : il y a des éléments très forts d'idéologie qui jouent et qui peuvent puissamment renforcer (ou affaiblir) le sentiment collectif de cohésion. Il suffit de penser à la récupération de l'histoire catalane après 1975 par les Catalans, au rôle que joue la croisade albigeoise pour les Occitans ou au concept de négritude, pour s'en convaincre. Le véritable culte voué au prince du XV^e siècle YAGUIELLO en Lituanie, entre 1920 et 1940, jouait le même rôle. Jusqu'à un certain degré, de telles idéologies intégrantes peuvent être opérationnelles. Elles peuvent être forgées, mais leur succès est très peu prévisible d'avance — on devrait, peut-être, plutôt penser à des éléments idéologiques qui existent et qui, selon le contexte historique précis, jouent ou ne jouent pas un rôle de catalyseur social.

2.3. D'après ce que nous venons d'esquisser comme points forts de la théorie du conflit linguistique telle qu'elle a été élaborée par des sociolinguistes catalans, la diglossie est un des phénomènes qui caractérisent une situation de conflit. Bien que l'affirmation ne se trouve nulle part, nous pensons qu'il s'agit, dans le cadre de cette

théorie, d'un moment essentiel et nécessaire du conflit — les modalités et les degrés de la diglossie ne jouant aucun rôle pour l'instant. D'autres moments le caractérisent, et si l'on quitte le point d'observation linguistique on s'apercevra que le conflit linguistique, à son tour, n'est qu'une facette d'un conflit social plus complexe, une facette, il est vrai, importante, qui souvent prend le devant de la scène, la langue pouvant symboliser un ensemble de comportements sociaux et même gommer certaines contradictions internes. Même si, au cours du temps, les données, les protagonistes du conflit social et linguistique changent, la situation conflictuelle en tant que telle demeure et a même tendance à se reproduire avec des données nouvelles, si à un moment donné elle semble résolue.

2.3.1. Il convient cependant de se poser la question de savoir si toute diglossie est nécessairement indicatrice d'un conflit linguistique. F. VALLVERDÚ a récemment proposé une réponse plutôt négative à la question (nous traduisons) :

« Je vois deux types de base de la diglossie : la diglossie neutre et la diglossie conflictuelle. Dans le premier cas, le conflit linguistique a été neutralisé au niveau idéologique, mais on ne peut pas dire qu'il y ait une véritable aliénation linguistique, parce qu'il ne répond pas, au moins dans l'actualité, à des tensions sociales réelles. » (VALLVERDÚ, 1979, 21.)

Bien que l'exemple suisse que VALLVERDÚ propose par la suite semble appuyer sa thèse, nous pensons que même cette forme de diglossie ne peut guère se concevoir en dehors du schéma conflictuel : il n'y a bien sûr pas de conflit ouvert, mais une sorte de rapport de forces s'est établi et (provisoirement) stabilisé, qui peut être remis en question dès que des tensions sociales ou des événements extérieurs agissent sur lui. Ainsi, pendant la Seconde Guerre mondiale, il y a eu des tendances à l'« helvétisation » de l'allemand en Suisse, et l'allemand suisse a progressé dans certains domaines. D'autre part, la diglossie suisse fonctionne selon des règles assez strictes qu'il n'est point facile d'enfreindre. Cela veut dire que l'emploi des formes linguistiques est bien réglé socialement et que le non-respect de ces règles n'est point « innocent ». Nous pensons plutôt que cette diglossie neutre repose sur un équilibre assez instable et qu'elle marque plutôt un des « équilibres partiels » dont parle déjà ARACIL (1965, 5) et qui peuvent être remis assez vite en mouvement. Les observateurs étrangers de la situation suisse commettent souvent l'erreur de ne pas la mettre en rapport avec celles des régions allemandes et autrichiennes voisines : on verrait alors qu'elle s'inscrit dans une large mesure dans leur dynamique commune.

2.3.2. Un des points critiques de la théorie catalane du conflit linguistique est le fait que les auteurs travaillent et pensent avant tout en fonction de la situation des Pays catalans ; c'est-à-dire qu'ils l'ont développée non seulement comme instrument d'analyse mais encore comme un moyen de revendication des droits de la communauté linguistique catalane. Nous ne critiquons pas cette prise de position ; dans la mesure où nous pensons qu'une science vraiment « neutre » n'existe pas, nous saluons le fait qu'on déclare ouvertement son orientation (cf. BADIA i MARGARIT, 1976 ; KREMNITZ, 1979). Néanmoins, il y a un problème de transfert à d'autres situations que nous avons essayé de prendre en charge dans le présent exposé : nous espérons que notre effort de généralisation du concept n'en a pas trahi des moments importants. Une formulation plus générale nous semble cependant nécessaire dans la mesure où il ne s'agit pas d'une situation unique.

Ses avantages sur les théories précédentes — partant des concepts de bilinguisme et de diglossie — se trouvent à notre avis dans la relation entre les différenciations fonctionnelles du langage à l'intérieur d'une unité étatique et les segmentations de

celle-ci, ne constatant plus simplement la différence des fonctions mais prenant en même temps en charge les différences de statut et de prestige. Ainsi, les notions de langue dominante et de langue dominée, employées ici et là dans le cadre des travaux sur la diglossie (LAFONT, 1974 ; COUDERC, 1976), deviennent centrales pour la discussion du conflit linguistique. En même temps, la neutralité affichée par les sociolinguistes nord-américains n'est plus possible : le conflit tend vers une des deux solutions finales, toutes les autres situations reposant sur des équilibres instables (il est évident qu'une normalisation en elle-même n'est jamais définitive, mais on peut toutefois supposer qu'après c'est un *autre* conflit qui se jouera). L'autre grand acquis de cette théorie se trouve dans la *dynamisation* des concepts statiques proposés par FERGUSON et FISHMAN : la diglossie est une situation extrêmement mouvante, qui n'est le plus souvent explicable qu'historiquement, car les langues impliquées sont toujours des pôles d'attraction ou des pôles de refus, souvent les deux à la fois. La linguistique en général tend à avoir des conceptions statiques, alors que, à y regarder de près, on s'aperçoit que même dans les sociétés agraires relativement archaïques, des changements de détail sont beaucoup plus importants que nous ne le pensons d'habitude. Souvent une image de relative stabilité n'est produite que par le fait qu'il y a flux et reflux à la fois.

En même temps, la prise en compte des faits observés non seulement selon un modèle quantitatif mais aussi de façon qualitative nous semble un progrès : il ne suffit pas de chiffrer les données (bien que ce soit nécessaire), il convient de les ordonner et hiérarchiser, si elles doivent acquérir une quelconque valeur explicative. C'est un acquis face à la sociolinguistique nord-américaine. La valorisation permet d'assumer des tendances démocratiques sur tous les plans qui ont rapport à la langue : le droit à l'usage de la langue maternelle est revendiqué pour *tous* (dans le cas concret des Pays catalans également pour les personnes de langue castillane, cf. VALLVERDÚ, 1979a). Si une telle attitude pouvait influencer la pratique pédagogique scolaire, l'école serait un peu moins le lieu aliénant qu'elle est encore souvent (mais ne serait-ce pas un de ses rôles dans nos sociétés ?).

2.3.3. D'autre part, il nous semble qu'on sous-estime parfois une notion qui nous paraît capitale dans le contexte : celle de *fonction*. Dans une société monoglosse — presque hypothétique — la fonction de la langue est claire : la communication (à préciser dans beaucoup de sens). Dans les sociétés di- ou multiglosses, en plus de la fonction de communication il y en a une autre de différenciation. La fonction de chaque langue employée dans une telle société n'est que partielle. Mais tant qu'elle détient une partie de la fonction communicative globale, elle continue à être employée par les locuteurs. À partir du moment où elle la perd, n'étant plus qu'un « luxe » que quelques locuteurs se permettent de garder, elle court le danger de devenir rapidement une langue morte. Étant donné l'insuffisance des moyens d'enseignement dans le passé, le maintien de certaines fonctions nous semble la raison primordiale de la survie des langues dominées. Vu d'une situation « normalisée », l'argument paraît presque absurde ; vu dans le contexte actuel des conflits linguistiques en Europe, il nous semble difficilement contestable. Il est à craindre que les communautés linguistiques européennes qui n'auront pas obtenu la normalisation d'ici peu, dans la mesure où elles participent néanmoins à la civilisation moderne, ne se voient entièrement assimilées dans quelques générations, étant donné que leurs langues sont en train de perdre leurs dernières fonctions. Le volontarisme consistant à « maintenir » ces langues en ralentira peut-être la disparition ; il n'a pu seul, jusqu'à ce jour, « sauver » aucune langue. Par contre, les langues qui avaient encore quelques fonctions dans une société donnée ont pu les élargir à partir de cette situation de repli, dans la mesure

où leurs locuteurs se sont émancipés des modèles dominants. Il nous semble qu'un reste de fonction communicative soit indispensable pour mettre en route un mouvement vers la normalisation — même l'hébreu en avait encore au siècle dernier.

Il y a un autre domaine où la théorie du conflit linguistique ne nous paraît pas encore achevée, si l'on peut dire : elle rend compte de façon précise et complète des phénomènes sociaux, collectifs qui marquent un tel conflit. Par contre, elle ne s'est pas encore beaucoup intéressée (pour des raisons compréhensibles) au côté individuel. Les développements sociaux ne se composent que d'un nombre très grand de faits individuels. Dans un certain sens, on en est encore à l'antithèse des théories bilin-gues : celles-ci ne prenaient en considération que des faits individuels, les théories diglossiques et conflictuelles se sont jusque-là essentiellement concentrées sur les aspects sociaux du phénomène. Or, les deux descriptions sont incomplètes. Comme il manquait autrefois l'aspect social, on a aujourd'hui encore très peu reconcidéré les aspects du problème qui se posent à l'individu.

3. Faisant un effort pour cerner cet aspect de plus près, R. LAFONT a pu parler de *fonctionnements diglossiques* (1979), brisant ainsi l'apparente unité de la diglossie et la fractionnant dans le nombre infini des actes de communication réels. On pourrait, à partir de ce terme, songer à la construction d'une architecture de la diglossie à un moment donné, qui serait ensuite comparable à des situations antérieures et postérieures, retrouvant ainsi la dynamique qu'une étude exclusivement synchronique ferait perdre à l'analyse. Il en résulterait certainement que les *fonctionnements diglossiques*, même à l'intérieur d'une société relativement petite, pourraient être très différents en détail de ce que nous considérons comme la *diglossie* et qui n'est que la résultante de tous les actes locutoires. Dans chaque communication, un rapport de forces, de connaissances, de politesses, d'habitudes et de tabous tend à se créer qui détermine largement le comportement linguistique réel. La diglossie de surface contiendra des situations multiples qui en font en réalité une multiglossie. Il est clair que si, de deux personnes, l'une maîtrise le catalan et le français, l'autre uniquement le français, c'est le français qui l'emporte. Mais si les deux maîtrisent les deux langues? FISHMAN (1965) a élaboré des tableaux pour y répondre ; étant donné qu'ils omettent le caractère conflictuel de la situation, les réponses seraient à vérifier. C'est uniquement si l'on prend en compte — pas seulement du point de vue sociolinguistique, mais également de celui de la linguistique — ces micro-situations qu'on arrivera à une description plus véridique de la situation globale. Elle montrera sans doute que les usages linguistiques réels sont fortement hiérarchisés et imbriqués, le conflit global se rejouant, et avec des résultats très divers, à tous les niveaux, ceci au moins pour les cas des sociétés où le conflit est presque terminé. Non seulement à chaque endroit, dans chaque classe sociale, dans chaque groupe professionnel, dans chaque sexe et dans chaque groupe d'âge, les résultats risqueraient d'être différents, mais encore, pour chaque individu, des comportements différents apparaîtraient. Nous pensons en effet que chaque sujet réunit des tendances multiples souvent contradictoires qui n'attendent que des occasions propices pour se réaliser.

En même temps, on verrait que la notion de *bilinguisme individuel* doit être traitée avec autant de précaution que celle de *bilinguisme social*. Ce dernier, souvent revendiqué par des Etats (pour faire preuve de leur libéralisme linguistique) ou par des groupes linguistiques dominés (pour revendiquer le droit à la survie sans s'opposer trop fortement à l'Etat), se révèle dans tous les cas que nous connaissons comme étant une situation diglossique. Nous pensons d'ailleurs qu'à la longue un tel bilinguisme social ne serait guère viable dans les sociétés où nous vivons (KREMNITZ, 1980). Mais même l'individu qui a un *potentiel bilingue*, qui maîtrise à la fois deux

langues, en fait un usage diglossique dans presque tous les cas. Les personnes vraiment bi- ou multilingues qui emploient les langues sans différence aucune sont, d'après toutes les expériences, rarissimes ; ce sont assez souvent des personnes qui, en raison de leur biographie, ont appris plusieurs langues (VILDOMEC, 1963), mais alors on quitte plutôt le domaine de la sociolinguistique *stricto sensu*.

Nous pensons qu'un tel modèle à double entrée — individuelle et sociale — pourrait utilement compléter la théorie du conflit linguistique telle que nous l'avons présentée en rendant compte plus fidèlement des imbrications mutuelles des différents niveaux.

BIBLIOGRAPHIE

- ARACIL, L. V. (1965) : *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy (reprint Perpignan, 1976).
 — (1966) : *Un dilema valencià*, in *Identity Magazine*, n° 24, 17-29.
- BADIA i MARGARIT, A. M. (1964) : *Some aspects of bilingualism among cultured people in Catalonia*, in *Proceedings of the IXth International Congress of Linguists, Cambridge/Mass. 1962*, The Hague, 1964, 366-373.
 — (1964a) : *Llengua i cultura als Països Catalans*, Barcelona (rééd.).
 — (1976) : *Ciència i passió dins la lingüística catalana moderna*, Barcelona.
- BAUER, O. (1907) : *Die Nationalitätenfrage und die Sozialdemokratie*, Wien (2^e éd., 1924).
- BERNARDÓ D. (1976) : *Catalogne-Nord : le traumatisme de la coupure*, in *Pluriel débat*, n° 7, 5-27.
- Catalunya sota el règim franquista*, 1973. Vol. I : *Informe sobre la persecució de la llengua i cultura de Catalunya pel règim del general Franco*, Paris (2^e éd. avec nom d'auteur : Josep BENET, Barcelona, 1978).
- Congrès de Culture Catalana, 1978. *Resolucions*. Vol I-III. Barcelona.
- COUDERC, Y. (1976) : *À propos du francitan*, in *Cahier du Groupe de Recherches sur la diglossie Franco-Occitane*, n° 3, 1-17.
- FERGUSON, C. A. (1959) : *Diglossia*, in *Word* 15, 325-340.
- FISHMAN, J. A. (1965) : *Who speaks what language to whom and when ?*, in *La Linguistique* 1, n° 2, 67-88.
 — (1967) : *Bilingualism with and without diglossia ; diglossia with and without bilingualism*, in *Journal of Social Issues* 23, n° 2, 29-38.
- HAUGEN, E. (1966) : *Language conflict and language Planning. The case of modern Norwegian*, Cambridge/Mass.
- KREMNITZ, G. (éd.) (1979) : *Sprachen im Konflikt*, Tübingen.
 — (1980a) : *Die Fragmentierung von Sprachräumen als Politikum gezeigt am Beispiel Valèncias*, in *Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie*, n° 15, 143-153.
 — (1980) : *Une Alsace bilingue ? Lengas*, n° 7, 93-112.
- LAFONT R. (1967) : *Sur l'aliénation occitane*, in *Le Fédéraliste* 9, 107-138.
 — (1974) : *La Revendication occitane*, Paris.
 — (1979) : *La diglossie en pays occitan ou le réel occulté*, in *Bildung und Ausbildung in der Romania*, Akten des Romanistentages Giessen 1977, vol. II.
- MARIAS AGUILERA, J. (1966) : *Consideración de Cataluña*, Barcelona.
- NINYOLES, R. LI. (1969) : *Conflict lingüístic valencià*, València.
 — (1971) : *Idioma i prejudici*, Palma de Mallorca (2^e éd., 1975).
- TERRACINI, B. (1957) : *Conflitti di lingue e di cultura*, Venezia.
- VALLVERDÚ, F. (1973) : *El fet lingüístic com a fet social*, Barcelona.
 — (1977) : *La normalització del català modern*, in *Treballs de Sociolingüística Catalana*, 1, 147-155.
 — (1979a) : *Dues Ilengües, dues funcions ?*, Barcelona (1^{ere} éd., 1970).
 — (1979a) : *La normalització lingüística a Catalunya*, Barcelona.
- VILDOMEC, V. (1963) : *Multilingualism*, Leyden.
- WEINREICH, U. (1953) : *Languages in contact*, New York.